

Archibald Quartier: recréer la faune originelle et historique du canton

De l'un de nos correspondants :

Pour connaître et faire connaître l'éventail historique de la faune neuchâtoise, M. Archibald-A. Quartier, inspecteur cantonal de la chasse et de la pêche, procède à la manière d'un archéologue désireux de rendre la vie à une cité antique peu à peu détruite et oubliée depuis longtemps. Il ausculte le passé par tranches successives et, une fois ce « flash back » opéré, il démontre facilement combien riche est le trésor englouti et combien passionnantes et même utiles seraient sa résurrection et sa reconstitution. Tout cela en termes directs, pleins d'humour et parfois d'ironie sans se perdre dans les méandres de considérations écologiques, scientifiques ou paraphilosophiques. M. Quartier a beaucoup à dire et il le dit franchement avec un rien de bonhomie qui fait l'originalité de l'homme et la saveur de son propos. Quitte à déranger, à choquer, à passer pour un farfelu... que d'ailleurs il n'est point du tout !

Récemment, à Couvet, devant une centaine d'auditeurs attentifs et curieux réunis par la Société d'émulation, M. Quartier a brossé un tableau chronologique de la faune cantonale, dès l'époque préhistorique de la grotte de Cotencher avec ses rhinocéros, ses panthères et surtout ses ours bruns, et jusqu'à nos jours, en s'arrêtant aux stations pseudo-lacustres, contemporaines du lièvre, du renard, du cerf, du chevreuil, du castor, du bison, de l'élan, du lynx, etc.; puis à l'occupation romaine avec l'auroch, le chamois, le renne et bien d'autres espèces plus ou moins disparues par la suite; au temps des Barbares germaniques qui vit l'abbé de Saint-Gall autoriser ses ouailles à manger le vendredi la queue des castors, réputée écaïlleuse et non carnée... Rappelant l'une des premières mesures de protection de la faune prises par le Conseil d'Etat neuchâtois de 1565 qui interdit la chasse aux ours, ainsi que les 27 primes remises à des Covassons entre 1656 et 1745 pour avoir abattu autant de ces mêmes mammifères aux environs de leur village, l'inspecteur souligna le caractère inoffensif de ces plantigrades dont la seule victime paraît être une demoiselle Antonie, morte de saisissement à la vue d'un ours réfugié dans la grotte de Môtiers qu'elle visitait en 1850! Quant au lynx, connu sous le nom de loup-cervier, sa présence améliore nettement la qualité du gibier, car il joue le rôle d'une police sanitaire; cette opinion a été confirmée par M. Louis-André Favre, inspecteur cantonal des forêts, qui a relaté l'expérience en cours depuis sept ans dans le demi-canton d'Obwald où l'on suit de très près les spécimens lâchés dans la nature grâce à des émetteurs fixés au collier des bêtes.

Après avoir parlé des loups et des chas sauvages, M. Quartier a évoqué les signes de crise qui ont marqué autour des années 1930 le monde des chevreuils dont un seul exemplaire fut tiré en 1928 contre 400 en moyenne actuellement; leur cheptel compte maintenant dans le canton quelque 1400 têtes. La réintroduction des chamois a, elle aussi, été couronnée de succès, le troupeau cantonal comprenant aujourd'hui un demi-millier de représentants soumis à la chasse depuis une dizaine d'années pour éviter les épizooties. Quant aux sangliers, leur nombre varie sans cesse et les dégâts qu'ils causent aux cultures exigent une surveillance constante et même, comme ce fut dernièrement le cas à la Béroche, des battues officielles; à ce sujet, l'orateur a précisé que la notion d'équilibre animal sous-entendant une quantité optimale d'individus pour chaque espèce, est une vue de l'esprit, la faune étant sujette, au contraire, à un dynamisme perpétuel dicté par toutes sortes de facteurs naturels ou humains. Si

les bouquetins lâchés dans le canton ne se multiplient pas au même rythme que les chamois ou les chevreuils, ils n'en constituent pas moins une colonie bien vivante, évaluée à 13 membres au Creux-du-Van; en revanche, le repeuplement de la nature en cerfs se heurte encore à de farouches oppositions de la part des forestiers qui craignent une prolifération semblable à celle qu'on a connue au Parc national, tandis que les grands ducs attendent dans des volières de la ferme Robert le moment de la relaxation. Et M. Quartier de conclure son exposé, émaillé de nombreux rires venus de la salle, en annonçant son intention d'acclimater des gypaètes barbus, espèces de vautours de près de 3 mètres d'envergure !

L'HIBERNATION DES OURS

Une longue et très vivante discussion a suivi la conférence de l'inspecteur de la chasse et de la pêche; il a été question de aigles royaux qui, faute d'une nourriture assez abondante, ne restent pas chez nous en permanence; des pies qui prolifèrent et mettent en péril les autres oiseaux dont elles mangent les œufs et les poussins; des corneilles qui voient leur menu s'apauvrir au fur et à mesure que disparaissent les gadoues à ciel ouvert; de l'invasion des tourterelles turques fort bryuyantes; des progrès de la rage qui exigent de rendre obligatoire la vaccination des chiens; de la présence de mouettes sur les champs labourés jusqu'au Val-de-Travers; des essais de réintroduction de castors dans la vieille Areuse; de la protection des batraciens et des reptiles par une loi fédérale; des morsures de vipères beaucoup moins mortelles que les piqûres d'insectes; de l'hibernation des ours, etc. etc.

Selon M. Quartier, une conclusion s'impose, en forme d'interrogation: pourquoi ne recréerait-on pas petit à petit la faune originelle et historique de notre canton comme on restaure à grands frais les vieilles pierres des châteaux et d'autres édifices en partie démolis ?